



Formation à la conduite d'un Gerbeur à Conducteur Accompagnant selon la R485 de la CNAMTS

Durée : 1 jour (7 heures).

Lieu: Intra (dans vos locaux).

Effectif: 1 - 6 participant(s) en fonction des catégories.

Prix : variable selon si en INTRA ou INTER.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Toute personne inscrite faisant état d'un handicap sur le bulletin d'inscription donnera lieu à un entretien téléphonique avec l'entreprise. L'objectif est de permettre, avant la formation, à ESPC FORMATION de valider ou non la faisabilité de l'accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap déclaré.

Profils des stagiaires

- Toute personne étant amenée à conduire un gerbeur à conducteur accompagnant en entreprise.

Pré-requis

L'entreprise doit s'assurer au préalable que le stagiaire réponde aux prérequis de la formation visée :

- Etre âgé de plus de 18 ans.
- Ne pas avoir de contre-indications médicales à la conduite d'un gerbeur à conducteur accompagnant.
- Se présenter avec ses équipements de protection individuelle (vêtements de travail, chaussures de sécurité, paire de gants).

Objectifs pédagogiques

- Être capable de conduire et d'utiliser un gerbeur à conducteur accompagnant dans le respect des règles de sécurité
- Satisfaire à l'évaluation théorique et pratique gerbeur à conducteur accompagnant pour une ou plusieurs catégories

Contenu de la formation

- PARTIE THEORIQUE
 - Objectifs de la formation
 - La recommandation R485, ses textes, sa procédure.
 - La législation (obligation de l'employeur, responsabilité de chacun)
 - Les différents organismes de prévention et leurs rôles
 - L'autorisation de conduite
 - Les équipements obligatoires pour le cariste et pour le gerbeur accompagnant
 - Les responsabilités physiques, morales et pénales lors d'un accident grave
 - Les règles de circulation à l'intérieur de l'entreprise et sur la voie publique
 - Les responsabilités du cariste
 - Les principales interdictions
 - La classification des gerbeurs à conducteur accompagnant
 - Mécanique et chaîne cinématique
 - Utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant
 - Le centre de gravité de la charge, plaque de charge
 - Vérification journalière du gerbeur à conducteur accompagnant
 - Prise de poste / fin de poste
- PARTIE PRATIQUE
 - Explication préliminaire par le formateur à tout le groupe, ensuite chaque stagiaire effectue des manœuvres sous la direction du formateur tandis que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications du formateur. Le formateur suit un plan précis pour aborder tous les points du programme pratique
 - Mise en pratique de la théorie



- Vérification des équipements individuels de protection
- Vérification des documents de l'engin
- Vérifications de l'engin (état des équipements de l'engin, vérification des différents niveaux, essais hydrauliques de l'engin)
- Conduite du gerbeur à conducteur accompagnant (parcours défini avec panneau de signalisation, slalom, pente, virage, passages de portes)
- Rangement de palettes au sol
- Gerbage à mi-hauteur et à grande hauteur
- Chargement, déchargement de camion

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateur qualifié

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Aire d'évolution
- Documents supports de formation projetés (rétroprojecteur)
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Livret/dépliant stagiaire

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.

Résultats attendus à l'issue de la formation

La réussite aux épreuves théoriques et pratiques

Modalités d'évaluation

La réussite à l'évaluation théorique nécessite l'obtention d'une note supérieure ou égale à 70 % de l'évaluation théorique

La réussite à l'évaluation pratique nécessite l'obtention d'une note supérieure ou égale à 70% de l'évaluation pratique.

Détail sur la certification

Si résultats favorables, délivrance d'une attestation d'examen de conduite qui permettra d'obtenir l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur

Validité

5 an(s)

Code RS (Répertoire Spécifique)

AUCUN CODE RS n'est attribué pour cette formation

Les informations données sur ce programme sont à titre indicatif. Elles peuvent être adaptées en fonction des besoins.

Retrouvez toutes les informations complémentaires sur notre site: <https://www.espc-formation33.fr>